

Octobre 2023

Note d'information

Réalisation d'exams pangénomiques à partir de prélèvements FFPE dans le cadre du Plan France Médecine Génomique 2025

Suite aux résultats d'une étude pilote menée conjointement par le CReFIX, AURAGEN et SeqOIA, la réalisation d'exams pangénomiques à partir de prélèvements FFPE est déployée progressivement dans le cadre du PFMG2025.

Depuis le 1^{er} Juillet 2023, il est possible d'adresser des prélèvements FFPE à AURAGEN pour les patients résidant dans les territoires d'Outre-Mer pour toutes les pré-indications de cancérologie du PFMG2025.

A partir du 2 Novembre 2023, il sera possible d'adresser des prélèvements FFPE à AURAGEN et SeqOIA pour les patients atteints de :

- ✓ cancers du pancréas ;
- ✓ cholangiocarcinomes ;
- ✓ cancers de primitif inconnu ;
- ✓ néoplasies neuroendocrines.

et répondant aux critères des pré-indications de cancérologie du PFMG2025.

Comme pour les prélèvements congelés, les prescriptions devront être validées par une des RCP-FMG de la préindication concernée¹.

Les chargés de parcours génomique recrutés sur l'ensemble du territoire accompagneront les prescripteurs et contribueront à la mise en place des circuits des prélèvements, en lien avec AURAGEN et SeqOIA, dans les établissements concernés².

L'analyse tumorale combinera exome tumoral, transcriptome tumoral et exome constitutionnel. AURAGEN effectuera également une analyse par génome afin d'évaluer pendant une période de 6 mois la faisabilité en pratique clinique de cette analyse à partir de prélèvements FFPE.

S'agissant du conditionnement FFPE, trois points de vigilance sont à relever :

- Les performances analytiques peuvent être moindres et le taux d'échec analytique supérieur.
Il est donc indispensable de privilégier les prélèvements congelés autant que possible ;
- Il est recommandé d'adresser des prélèvements FFPE datant de moins de 6 mois ;
- Durant les premiers mois, le délai cible de retour des résultats sera de 8 à 10 semaines, avec pour objectif une diminution progressive autour de 4 à 6 semaines.

¹ [Les préindications et leur mise en place – PFMG 2025 \(aviesan.fr\)](https://www.aviesan.fr/les-préindications-et-leur-mise-en-place-pfm-2025)

² [Chargés de parcours génomique – PFMG 2025 \(aviesan.fr\)](https://www.aviesan.fr/chargés-de-parcours-génomique-pfm-2025)